

**M. Waddell:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme l'indique la page 12364 du *hansard*, nous étudions maintenant la motion n° 23. Je crois que l'intervention du député porte sur la motion n° 28. Peut-être pourriez-vous, monsieur l'Orateur, attirer l'attention du député sur le fait que nous sommes censés débattre de la motion n° 23 qui concerne les périodes triennales de vacances fiscales. Le député pourrait peut-être s'en tenir au sujet.

**M. l'Orateur adjoint:** Je prends bonne note de la remarque du député. Le débat à l'étape du rapport du comité doit porter directement sur les amendements dont nous sommes saisis.

**M. McKenzie:** Il s'agit bien de la motion n° 23. Elle porte en effet sur l'article 28 du bill C-48 dont nous sommes bien en train d'en parler.

**M. l'Orateur adjoint:** Avec tout le respect qui est dû au député, je lui fais remarquer que la motion qui a été présentée et dont la Chambre est présentement saisie est la motion n° 23.

**M. Jarvis:** C'est exact, mais la motion n° 23 vise à modifier l'article 28.

**M. McKenzie:** Aux fins du compte rendu, j'ai lu notre motion qui vise à modifier l'article 28. J'étais en train de parler de l'exode massif des capitaux, des chefs d'entreprise et des conseillers techniques par suite de la politique libérale. Toujours selon M. Masters:

• Ils essaient de sauver leur peau, leur revenu et leur mode de vie en s'en allant aux États-Unis.

Il a ajouté que l'exode avait été déclenché par la réduction de 35 p. 100 des liquidités des petites sociétés pétrolières indépendantes qu'a entraînée la politique énergétique nationale. L'article précis dont il est question aujourd'hui vient pénaliser encore davantage les petites sociétés canadiennes. Ces dernières prédisent des licenciements massifs pour bientôt. M. Masters dit qu'il connaît déjà 15 sociétés où le licenciement de 65 techniciens a été recommandé. Ils ont été mis à pied et ils quittent le pays. Ils ne font pas que traverser la frontière, monsieur l'Orateur; une fois établis là-bas, ils y restent pour de bon. Je ne parviens pas à voir ce que le Canada peut y gagner.

• (1550)

Le bill C-48 et le Programme énergétique national provoquent une grave hémorragie des capitaux. Permettez-moi d'entrer dans les détails pour montrer jusqu'à quel point ce document peut être dévastateur. Il cite le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui aurait dit que notre secteur énergétique pourrait, d'ici 1985, appartenir aux Canadiens à 50 p. 100, soit cinq ans plus tôt que prévu; la proportion s'établirait à 75 p. 100 d'ici 1990.

Toutefois, ce n'est pas tous les économistes qui se réjouissent de cette perspective, monsieur l'Orateur. A Toronto, M. William Mackness, de la société *Pitfield MacKay Ross Ltd.*, a déclaré que le programme de canadianisation a causé un exode sans précédent de capitaux canadiens et qu'on se demande si l'économie canadienne peut le supporter. Si le Programme énergétique national et le bill C-48 avaient quelque valeur, monsieur l'Orateur, ils attireraient les capitaux au lieu de les faire fuir. Ce programme énergétique et ce bill doivent être retirés, et M. Clark du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources doit être remplacé par quelqu'un qui s'y connaît davantage et qui pourrait élaborer une législation capable de mener notre pays à l'autosuffisance énergétique.

### *Pétrole et gaz du Canada—Loi*

M. Mackness ajoute que la méthode de calcul de la fuite des capitaux est loin d'être parfaite, mais que, néanmoins, selon des preuves irréfutables, quelque 17 milliards de dollars seraient sortis du Canada pendant les 12 derniers mois, période au cours de laquelle la propriété de plusieurs entreprises étrangères a été acquise par des sociétés canadiennes ou par le gouvernement fédéral. Il a déclaré qu'après déduction de l'entrée de capitaux, la perte nette s'établissait à 6.7 milliards de dollars, dont environ 2.5 milliards ont été sortis du pays par des Canadiens, et le reste par des étrangers. Voilà qui est beaucoup d'argent, monsieur l'Orateur, et nous ne pouvons pas nous permettre ce genre d'hémorragie. Au cours des années 1970, toujours selon M. Mackness, l'exode annuel moyen de capitaux s'est élevé à 600 millions de dollars, de sorte que le rythme actuel est absolument hors de proportion.

Parce que le gouvernement veut nationaliser l'industrie pétrolière canadienne, des temps difficiles nous guettent, monsieur l'Orateur. Selon M. Mackness, le pire, c'est que le Canada ne peut compter sur une balance commerciale excédentaire pour compenser les sorties de capitaux et qu'au contraire, le solde défavorable des douze derniers mois s'élève à 3.7 milliards. D'après lui, l'aspect le plus alarmant, c'est que les Canadiens empruntent à l'étranger pour importer du pétrole. Voilà pourquoi les paiements d'intérêt à l'étranger sont passés de 1.3 milliard il y a six ans à 4.6 milliards l'an dernier; de plus, les dividendes que les Canadiens pourraient gagner sur leurs nouvelles actions pétrolières seront annulés par les intérêts versés sur l'argent qu'il leur a fallu emprunter pour les acheter. Comme vous voyez, monsieur l'Orateur, la situation tourne au tragique. M. Mackness a ajouté que tout cela a contribué à affaiblir le dollar canadien encore plus.

Le harcèlement des petites sociétés et des petits exploitants pétroliers canadiens, comme le propose l'article 28, ne nous mènera pas loin sur la voie de l'autosuffisance énergétique et ne fera aucun bien à notre pays.

Selon un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa du 28 octobre dernier, le gouvernement a escroqué le public en signant l'entente sur le pétrole. Voilà une bonne façon de décrire ce qui se passe effectivement. On peut difficilement s'imaginer comment le gouvernement libéral peut être à la merci de certains des bureaucrates qu'il engage. Si j'étais au gouvernement, je ne me laisserais pas mener par ces gens-là. Ils ont beaucoup d'emprise sur le gouvernement, qui accepte les documents qu'ils rédigent à son intention. L'article du *Citizen* affirme que le mardi précédent, soit le lendemain du jour où le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan sont tombés d'accord, l'enthousiasme était tombé parmi les sociétés pétrolières qui avaient commencé à étudier les détails de l'entente. M. Bill Dutton, de la *Clan Resources Ltd.*, aurait déclaré que les deux gouvernements s'étaient entendus pour plumer le public. Il se demandait si les gens se rendaient compte que les sociétés n'avaient produit et vendu qu'à 47 ou 50 p. 100 de leur capacité depuis mars dernier, et quand la situation se rétablirait.

L'auteur de l'article cite aussi Led Stein, propriétaire de la société *Sage Oilfield Services Ltd.*, qui aurait dit trouver pénible que les deux gouvernements prétendent être parvenus à une entente. A ses yeux, il ne s'agit pas d'une entente mais d'une combine. M. Stein est aussi maire de *Swift Current*.